

## **INDEX DE L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES : ART EVENT OBTIENT UN SCORE DE 70/100**

Déclarée « grande cause du quinquennat » par la Présidence de la République française, l'égalité Femmes-Hommes a été placée au cœur des priorités gouvernementales. Dans ce contexte, par décret n°2019-15 du 8 janvier 2019, un nouveau dispositif a été défini, au terme duquel les entreprises françaises de plus de 50 salariés s'évaluent chaque année dans le domaine de l'égalité professionnelle : c'est l'index égalité Femmes-Hommes.

Cet index mesure quatre indicateurs pour un total de 100 points :

- Critère 1 : Écart de rémunération entre les salaires moyens des femmes et des hommes
- Critère 2 : Comparaison du pourcentage de femmes et d'hommes ayant perçu une augmentation
- Critère 3 : le taux de salariées ayant bénéficié d'une augmentation lors du retour de congé maternité
- Critère 4 : Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

En-deçà d'un seuil de 75 points sur 100, l'entreprise est dans l'obligation de définir et mettre en œuvre des mesures correctives dans un délai de trois ans.

Pour le premier calcul de ce nouvel index, au titre de l'année 2019, ART-EVENT a obtenu un résultat de 70/100 pour l'entité juridique englobant les établissements de Brétigny-sur-Orge et de Moissy-Cramayel.

L'entreprise ART-EVENT est très attachée et attentive au sujet de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, et s'engage à mettre en œuvre très rapidement des mesures de correction.

### **ART-EVENT**

ZI de la Moinerie - 3, rue de Bourgogne - 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

**Tél. : +33 (0)1 69 88 12 80 - Fax : +33 (0)1 69 88 12 81**

[www.artevent.com](http://www.artevent.com) - [info@artevent.com](mailto:info@artevent.com)